



# COMMUNE DE CORNAUX

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GENERAL

Lundi 7 juin 2021 à 19h00

**Président :** M. Cédric Divernois, président  
**Secrétaire :** Mme Helena Houttuin, secrétaire

**Sont présents :** 20 membres du Conseil général  
5 membres du Conseil communal  
M. Claude Rocchetti, administrateur  
Mme Yolande Fehlbaum, rédactrice du procès-verbal

**Excusés :** 3

---

### Légende :

CC = Conseillers communaux	PDC = plan directeur cantonal	ZAC=zone artisanale et commerciale
CG = Conseil général	PDR = plan directeur régional	
CF = Commission financière	PAL = plan d'aménagement local	
CE = Conseil d'Etat	ZUD = zone d'utilisation différée	
CU = Commission de l'urbanisme		
CSI-TP = Commission des services industriels		
CEnv. = Commission environnement		
CEC = Commission des études et constructions		
CFSS = Commission du feu, de salubrité et de sécurité publique		
CNatAg = Commission des naturalisations et agrégations		

---

**Le président** ouvre la séance à 19h00 avec les salutations d'usage.

### 1. Appel

**Mme H. Houttuin** : secrétaire, procède à l'appel.

Sont présents : 19 conseillers généraux + le président sur 23.

**La majorité absolue est de 10.**

### 2. Procès-verbal du 5 mars 2021

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 3. Rappel de l'ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 15 mars 2021
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Comptes de l'exercice 2020, rapport à l'appui
5. Nomination du bureau du Conseil général
6. Rapports :
  - 6.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2020 à mai 2021
  - 6.2 Rapport de gestion et d'activité 2020-2021 du CAP
7. Lettres et pétitions
8. Motions et propositions
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions
11. Divers – Informations sur la législation communale

**L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**

### 4. Comptes de l'exercice 2020, rapport à l'appui

Le président ouvre la discussion :

**M. J.-L. Décrevel (PLR) :** *Après avoir assimilé, que dans les comptes communaux, les chiffres négatifs sont en réalité des revenus, c'est avec satisfaction que le groupe PLR a pris connaissance du résultat positif de -388'585.21.- Frs de l'exercice 2020.*

*La consultation du rapport du CC nous a permis de constater le travail conséquent d'entrée des écritures ainsi que leurs représentations sous différentes formes et commentaires. Nous tenons à remercier le personnel administratif ainsi que le CC pour cet imposant document.*

*Ce résultat positif a été influencé, par ce que l'on peut appeler familièrement « un alignement favorable de plusieurs planètes ».*

*En effet les charges sont légèrement en recul et les revenus en hausse, ceci malgré un budget annoncé déficitaire de 79'000.-, soit un écart final d'environ 6%, ce qui nous paraît important et mérite d'être adapté pour les futurs exercices.*

*En relation avec cet écart il est nécessaire, pour analyser les différences, de ne pas uniquement se fier aux écarts budget/compte, mais également de les comparer aux résultats 2019.*

*Ces différences sont particulièrement marquées pour les chapitres 3 « Culture, sport loisirs église » et 5 « Prévoyance sociale » puisque le tableau (page 6) affiche pour ces 2 chapitres une diminution importante des charges par rapport au budget, respectivement 62'261.25 et 72'237.65, alors qu'une comparaison aux mêmes chapitres de 2019 présente une stabilité pour le chapitre 3 et même une augmentation des charges pour le chapitre 5. En résumé on a rien gagné !*

*Il est également évident pour le groupe PLR que lors de l'établissement du budget on ne parlait pas encore de Covid.*

*Mais force est de constater que les répercussions de cette pandémie apparaissent, sans pour autant en retirer de la satisfaction, en diminution de charges ! Car ce sont plusieurs postes qui ont été impactés, notamment la diminution des charges de l'exécutif et du législatif due à la réduction de l'activité et des séances, ainsi que les soutiens divers à la population (Fête du soleil, fête nationale, course et Noël des aînés pour les plus importantes).*

*Finalement l'excédent de recettes est principalement répercuté par le chapitre 9, « Finances et impôts ».*

*D'une part par une augmentation des recettes des personnes physiques, en notant cependant que si l'augmentation paraît importante, le montant perçu lui, est tout à fait dans la moyenne des 5 dernières années, et c'est surtout le montant 2019 qui était faible et qui a probablement induit le pessimisme de cette position du budget. Ce maintien dans la moyenne est encourageant, en sachant que la nouvelle réforme fiscale des personnes physiques, plébiscitée par le conseil d'état, devait plutôt prêter les communes.*

D'autres postes de ce chapitre nous sont également favorables, soit :

- un rattrapage sur les personnes morales ; (Action unique ?)
- une augmentation du montant de l'impôt foncier avec l'élargissement de sa perception aux personnes physiques ;
- ainsi qu'une augmentation de la rétribution de la péréquation financière, pour laquelle nous sommes à présent du côté des bénéficiaires. (Pour combien de temps ?)

En conclusion et au vu des points ci-dessus le groupe PLR accepte à l'unanimité les comptes 2020, en rappelant toutefois que la prudence reste de mise, notamment vis-à-vis du montant toujours très important de notre dette.

Si ce bénéfice fait du bien dans le paysage, il s'agit de bien en évaluer la pertinence au plus juste !

Merci de votre attention.

**Mme S. Staub (PS) :** C'est mercredi 2 juin que nous nous sommes retrouvés avec le groupe du parti socialiste de Cornaux, afin de préparer le Conseil général de ce soir. Un point important de la séance a été l'analyse des comptes de l'exercice 2020.

Nous avons passé en revue tous les points de ces comptes. Nos interrogations ont été satisfaites grâce à la présence de nos conseillers communaux et des membres de la commission financière. Ils ont su de manière pertinente répondre à toutes nos interrogations. La présentation des comptes est claire et nous remercions les membres de l'administration du travail effectué.

La situation pandémique a faussé notre budget. Les charges d'exploitations ont été moins élevées que prévu, alors que les revenus d'exploitations se sont révélés meilleurs qu'estimés. En plus de nombreux événements n'ont pu être organisés, empêchant la population de se retrouver et de créer une ambiance villageoise.

Un bénéfice est là et tant mieux pour notre commune. Le PS acceptera les comptes 2020, mais un déficit de contact humain est bien présent. Il faudra penser à restimuler cet élan convivial qui était bien ancré dans notre localité, avant la Covid. Nous espérons vivement que nos fêtes villageoises pourront tout bientôt réunir à nouveau notre population dans une ambiance sympathique et conviviale, ce qui manque à tous actuellement.

Merci de votre attention.

**M. C. Baudet (CF) :** Après une étude individuelle du rapport sur les comptes, la CF s'est réunie le lundi 10 mai 2021 avec le conseil communal et l'administrateur afin de discuter des comptes 2020.

Dans les faits, le budget 2020 prévoyait un déficit de CHF 79'100.-. A leur clôture, les comptes présentent un bénéfice de CHF 388'585.21. Cela représente un écart positif de CHF 467'685.21. Ce presque ½ million d'écarts nous réjouit.

Au-delà de ce bénéfice fort bienvenu, nous relevons que le document du CC est complet et a été agrémenté, cette année, de 8 annexes qui nous ont permis d'appréhender encore mieux le fonctionnement des comptes de notre commune. En ce sens, nous remercions le CC ainsi que l'administration communale pour le travail réalisé.

Dans notre discussion, il a été bien entendu question de l'écart important entre un budget et des comptes. Les raisons de cet écart sont plurielles. Parmi elles, citons, des prévisions financières pessimistes au niveau national, des évaluations imprécises des rentrées fiscales fournies par le canton ou encore des dépenses moindres par rapport à celles prévues initialement notamment sur le plan des manifestations communales.

La discussion pourrait s'arrêter là. Or, la CF s'inscrit dans une visée de conseils et n'est pas uniquement une commission de contrôle. Pour cette raison, nous avons discuté longuement avec nos conseillers communaux sur trois points :

- Le premier point concerne les prévisions surtout « comment obtenir des prévisions plus fiables ». Je ne vais pas rentrer dans le détail de nos propos, mais j'espère que les pistes évoquées seront utiles lors de la création des prochains budgets.

- *Un deuxième point de notre discussion concerne l'avenir de notre commune et les investissements pour la législature en cours. Nous reprendrons cela lors d'un prochain rendez-vous ou encore dans les groupes et les différentes commissions.*
- *Un troisième et dernier point concerne la forme du rapport. Si le contenu est conforme, nous avons tout de même évoqué les améliorations possibles à réaliser sur le rapport des comptes 2020. En effet, le 10 mai, nous avons mis en évidence de trop nombreuses coquilles, l'introduction sans finalité ou encore l'usage de couleurs trompeuses. La CF regrette fortement que le rapport discuté le 10 mai ait été envoyé ainsi aux conseillers généraux. Ce regret se transforme en sourire amer lorsque nous lisons dans le BULCOM que - je cite : « Le rapport du Conseil communal remis aux conseillers généraux, établi par son administration, est exemplaire ».*

*Enfin, la CF appelle à la prudence. La situation économique est influencée négativement par la situation sanitaire mondiale. Si pour cette dernière, un espoir commence à poindre, les impacts économiques vont quant à eux perdurer malheureusement quelques années. Je vous remercie de votre attention.*

**Le président** : D'autres interventions ? Ce n'est pas le cas, nous allons donc voter l'entrée en matière.

- **L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.**

Le président procède à la lecture des comptes page par page.

### **Comptes de résultat détaillés en classification fonctionnelle**

*Page 14 – 33 Amortissement du patrimoine administratif – SALLE TA'TOU*

**M. J.-L. Décrevel (PLR)** – Question posée lors de la séance de groupe : au budget 2020 le compte No 33004.00 présente un montant de CHF 92'800.00 par rapport aux comptes 2019 et 2020 qui présentent un montant de CHF 62'313.00 pourquoi cette différence ?

**M. J.-M. Cantin (CC)** : Il faut savoir qu'en 2018, la commune de Cornaux a procédé à la réévaluation de son patrimoine : bâtiments, terrains et autres. Nous avons dû faire certains amortissements selon des règles imposées par l'Etat. Or, la salle ta'tou, dans le cadre de cette procédure, a vu son amortissement augmenter d'env. CHF 30'500.00 mais le prélèvement à la réserve n'était pas positif, c'est-à-dire que si vous regardez au chiffre 48, nous avons ce même amortissement qui est une augmentation de charges. Or, dans l'établissement du budget 2020, ce prélèvement à la réserve a été comptabilisé deux fois en charge plutôt qu'une fois. Les CHF 30'000.00 auraient dû être déduits au chapitre 33.

*Page 31 – Electricité – chapitre 42 – Taxe redevance à vocation énergétique*

**M. J.-L. Décrevel (PLR)** – Pour rappel, ce montant appartient à la collectivité pour des améliorations énergétiques, donc à prendre en compte pour la collectivité où à titre privé si nous avons des besoins ou des justifications pour des améliorations. C'est de l'argent qui doit être redistribué.

**M. O. Makaci (CC)** – Pour cette redevance énergétique, nous avons spécifié lors de sa création, que nous allons l'utiliser en priorité pour les bâtiments communaux dans la mesure du possible, elle peut être également redistribuée d'une autre manière.

**Le président** : Les comptes ont été passés en revue dans son entier, est-ce qu'il y a encore des remarques ?

**Mme S. Staub (PS)** : A titre d'information pour le public et la presse : Il n'y a pas beaucoup de remarques du fait que des séances-discussions concernant ces comptes ont été faites dans les groupes de parti.

**La parole n'étant plus demandée, le président procède à la lecture de l'arrêté y relatif.**

**→ Celui-ci est accepté à l'unanimité.**

## 5. **Nomination du bureau du Conseil général**

Le président ouvre la discussion :

**M. Max Houttuin (PLR)** : Le parti s'est réuni le 31 mai 2021 et a conclu que le mandat du bureau CG actuel peut être reconduit pour une année.

**M. Yves Rollier (PS)** : Le parti socialiste n'a aucune objection à reconduire le mandat du bureau CG d'une année.

Applaudissement de l'assemblée.

**Le bureau du Conseil général se présente comme suit :**

Président :	M. Cédric Divernois
Vice-présidente :	Mme Lina Veliz
Secrétaire :	Mme Helena Houttuin

## 6. **Rapports :**

6.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2020 à mai 2021

6.2 Rapport de gestion et d'activité 2020-2021 du CAP

**Mme Lina Veliz (PS)** : En tant que membre du comité de gestion du CAP, je tiens à vous faire remarquer les activités exceptionnelles que les animatrices et animateurs du Centre proposent à nos jeunes. En cette période particulière pour tous et comme vous avez pu le constater dans le rapport du CAP, tout au long de la période Covid, le centre d'animation a su s'engager et n'a jamais baissé les bras en proposant des nouvelles activités afin de ne pas perdre contact avec les jeunes. La presse a beaucoup parlé du désarroi des adolescents, une fois encore le CAP s'est mis à disposition en proposant un nouvel espace solidaire, d'écoute personnelle ou professionnelle selon leurs besoins. Cette nouvelle activité s'appelle HELP. Les jeunes peuvent directement prendre rendez-vous via internet ou par téléphone avec un animateur ou une animatrice afin d'échanger directement avec eux, d'être écouté et conseillé. J'admire l'engagement du CAP pour nos jeunes et tiens très particulièrement à les encourager et les féliciter par le travail accompli. Merci de votre attention.

**M. Y. Rollier (PS)** : *Je tiens à remercier toute l'équipe du CAP pour leur rapport détaillé et particulièrement bien présenté. Quand un capitaine de navire annonce à son second, ses matelots et ses moussaillons : Gardez le cap », il n'a qu'une idée en tête : mener tout le monde à bon port et sur un objectif bien précis. Vous avez réussi, avec panache, malgré cette pandémie, à garder le navire à flots et à garder le cap. Bravo et merci d'être là pour notre jeunesse, elle en a bien besoin. En ces temps difficiles, soyez sûr que « Le CAP » reste indispensable comme lieu social, de rencontres et d'écoute, pour nos jeunes. Merci de votre attention.*

## 7. Lettre et pétition

Le président : j'ai reçu une lettre du FC Cornaux que je vous lis :

Commune de Cornaux  
Clos-St-Pierre 1  
2087 Cornaux

Cornaux, le 27.04.2021

Mesdames les conseillères communales,

Messieurs les conseillers communaux,

Au nom du comité central du FC Cornaux et de tous ces membres, nous vous adressons ce courrier afin de nous permettre d'être reçu dans vos locaux pour vous expliquer la situation que nous traversons aujourd'hui et des besoins que nous avons pour nous permettre de trouver un second souffle.

Comme nous avons pu l'entendre, un réaménagement de la zone des terrains des sports est en cours de projet par vos autorités. Nous pensons qu'il serait souhaitable que toutes les sociétés et autres partis concernés par ce futur projet puissent être consultés et entendus pour partager ces idées.

A ce jour notre société ne dénombre plus qu'une petite centaine de membres actifs, dont plus de la moitié est représenté par les juniors. Un déficit d'une cinquantaine de membres pour la plupart tous séniors en moins de cinq ans. Cette perte s'explique par le fait qu'ils préfèrent s'entraîner et jouer dans les clubs ou les infrastructures sont plus modernes.

Notre comité représenté essentiellement par des gens de Cornaux s'efforcent de tout mettre en œuvre pour que nos footballeurs puissent pratiquer leurs sports.

Des entraîneurs diplômés et pour la plupart aussi du village, font un excellent travail de formation et d'éducation auprès de nos jeunes. Malheureusement pour nous tous, il est difficile de maintenir nos jeunes formés au club pour les raisons que nous venons d'évoquer ci-dessus.

Si la situation doit rester la même, notre club « le FC Cornaux » qui est aussi celui de nos villageois périra en un rien de temps et cela sans même pouvoir fêter son 50<sup>ème</sup> anniversaire.

Persuadé que nous rencontrerons un retour favorable à notre courrier, veuillez recevoir, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, nos salutations les plus sportives.

Le comité du FC Cornaux

Copie : Président du conseil général

---

## 8. Motions et propositions

Néant.

## 9. Communications du Conseil communal

**M. O. Makaci (CC)** : Vous trouverez une information dans le Bulcom, notre nouveau gestionnaire de réseau électrique Groupe E SA fera une présentation de ses services à la population le mercredi 23 juin 2021 à 19h00, à la salle ta'tou, suivi d'un petit apéritif.

**M. M. Clottu (CC)** : L'Office fédéral de l'environnement a proposé, dans le courant de l'année passée, la création de sentiers forestiers consacrés à la biodiversité. Une proposition d'un parcours allant de Cressier à Cornaux et vice-versa, sentier qui utilise des chemins et des pistes forestiers existants ainsi qu'une partie de la piste Vita, a été réalisé. En résumé, il s'agit d'un projet visant à rendre attentive la population à la richesse de la biodiversité en forêt. L'action se présente sous la forme de panneaux en bois suisse, représentant des animaux placés sur un parcours en forêt. Ce parcours est opérationnel et j'invite les habitants à parcourir ce sentier qui se trouve au début du parcours Vita, les écoles ont déjà pris possession de ce parcours. L'entretien de ce sentier est assuré par notre garde-forestier M. Pigeon. Merci de votre attention.

**Mme I. Weber (CC)** : Deux mots pour vous dire qu'il est temps de sortir vos agendas et d'y noter les dates des prochains conseils généraux, soit :

- **Le lundi 27 septembre 2021 et lundi 13 décembre 2021 – les deux à 19h00 – salle ta'tou.**

## 10. Interpellations et questions

Néant.

## 11. Divers – Informations sur la législation communale

**Mme I. Weber (CC)** : Il nous a été demandé de faire une introduction au fonctionnement politique, afin de permettre notamment aux nouveaux conseillers généraux de mieux appréhender le mandat qu'il leur a été confié. Le CC a décidé de faire une petite présentation à 5 voix d'une quinzaine de minutes au total. Vous allez recevoir par courriel la présentation complète avec toutes les informations dont vous avez besoin.

**M. J.-L. Décrevel (PLR)** – Je remercie le CC de cette présentation.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 20h25.

Cornaux, le 07 juin 2021  
Administratrice-adjointe  
Rédactrice du procès-verbal,

AU NOM DU CONSEIL GENERAL  
Le président, La secrétaire,

Cédric Divernois

Helena Houttuin